

**FORMATIONS FISCALES-FINANCIÈRES**  
pour  
**BANQUE et ASSURANCE**  
*avec attestation de "recyclage régulier" FSMA*

**Printemps 2015**

**'Van Belleghem - Kluwer' Formations**

Toutes les formations sont organisées par '**Van Belleghem Formations**', qui fait partie de '**Kluwer Formations sa**', Drève Richelle 161L, 1410 Waterloo (tel **02/300.31.00**– fax **02/300.30.99**- e-mail: **vanbelleghem@wolterskluwer.be**, TVA 0456.675.010), spécialiste en formations fiscales pour banque et assurance, et **accrédité auprès de la FSMA** comme "formateur accrédité – banque et assurance - n° 500031 - A et B", auprès l'IPCF, et auprès l'IEC. **Chargés de cours** : Isabelle Close, Ferdinand Dauwe, André Culot et Marc Declerc.

**1. ACTUALISATION DE LA FISCALITE 2015 : un module incontournable pour tout courtier en placements, assurances ou crédits, ayant de bonnes connaissances fiscales de base !!**

**Objectif et contenu:**

Analyse de la **"nouvelle" déclaration d'impôts 2015 (fortement remaniée)** et de toutes les **innovations fiscales** du **gouvernement Michel** ET des gouvernements **wallon et bruxellois** concernant les **exercices d'imposition 2015 ET 2016**, ce qui intéressera surtout les **banques**, les **assurances** et les **comptables-fiscalistes**. Seront évidemment abordés: les **retombées fiscales de la 6<sup>e</sup> Réforme de l'Etat à partir de l'e.i.2015** (dans le domaine e.a. du bonus-logement, de l'épargne à long terme et autres réductions d'impôt), sans oublier les **nouveautés dans le domaine des "droits de succession (et assurances-vie)"**.

**Public cible:** agents ou courtiers d'assurances et agents bancaires et leurs personnels ou comptables fiscalistes **ayant d'excellentes connaissances en fiscalité**.

**Matériel didactique:** la formation se fonde sur les **616** pages du manuel **"Un Service Fiscal Pratique 2015"**.

**Lieux et dates de la formation "Actualisation de la Fiscalité":**

Il s'agit d'une formation **d'une après-midi**, qui aura lieu à :

- **Gembloux**, « **Les 3 Clés** », Chaussée de Namur 17, **lundi 4 mai 2015**;
- **Nivelles**, « **Motel Nivelles-Sud** », Chaussée de Mons 22, **jeudi 7 mai 2015**;
- **Gembloux**, « **Les 3 Clés** », Chaussée de Namur 17, **lundi 11 mai 2015**;
- **Nivelles**, « **Motel Nivelles-Sud** », Chaussée de Mons 22, **mercredi 13 mai 2015**;
- **Liège**, « **Palais des Congrès** », Esplanade de l'Europe 2, **lundi 18 mai 2015**;
- **Mons**, « **Les Ateliers de la FUCaM** », rue des Sœurs Noires, 2, **jeudi 21 mai 2015**.

**Horaire:** de 14 h à 17 h30 (se présenter à 13 h 45).

**Cette formation vaut 2 points en "recyclage régulier – assurance" et 2 points en "recyclage régulier - banque" !**

**Coût:** tarif **145 €**, manuel + boisson à l'intercours (+ tva) compris.

**2. L'IMPOT DES PERSONNES PHYSIQUES (pour des participants ayant peu ou pas de connaissances fiscales de base)**

**Objectif et contenu:**

Exposé des caractéristiques essentielles de l'**impôt des personnes physiques** en vue d'acquérir les connaissances nécessaires pour pouvoir notamment :

- remplir la **déclaration fiscale e.i.2015** des salariés;
- apprécier correctement les aspects fiscaux : des placements mobiliers, des assurances-vie, de l'épargne-pension et des crédits hypothécaires de logement.

**Public cible:**

Cette formation s'adresse aux agents ou courtiers d'assurances et aux agents bancaires et leurs personnels (**ayant peu ou pas de connaissances fiscales**). Elle s'adresse aussi aux agents et au personnel qui ont déjà une formation fiscale mais qui voudraient assister à un exposé systématique sur l'«Impôt des Personnes Physiques».

**Chargé de cours** : Ferdinand Dauwe.

**Matériel didactique:**

Copie des transparents + manuel "*Un Service Fiscal Pratique 2015*".

**Lieu et date:**

Il s'agit d'une *seule journée de cours* à :

- Gembloux, « **Les 3 Clés** », Chaussée de Namur 17, le **mardi 28 avril 2015**.

**Horaire:** de 9 h à 17 h 30 (se présenter à 8 h 45 précises).

***Cette formation vaut 4 points en "recyclage régulier – assurance" et 4 points en "recyclage régulier - banque" !***

**Coût:** tarif 215 € (manuel, copie des transparents, repas + boissons aux intercourrs, et *tva* compris).

<b>3. SEMINAIRE « FRAIS PROFESSIONNELS REELS DES INDEPENDANTS, SALARIES ET SOCIETES »</b>
---

**Situation et contenu:**

La taxation se pratique sur les revenus professionnels bruts, sous déduction des *frais professionnels*. Celui qui pratique une déduction optimale de ces frais, paiera donc moins d'impôts. Les salariés ont souvent intérêt eux aussi à déduire leurs frais « réels » plutôt que de se contenter du forfait. Ce séminaire vous fera découvrir comment pratiquer une déduction optimale de vos frais (que vous soyez indépendant ou salarié).

Nous analyserons attentivement :

- les critères de déductibilité des frais ;
- la différence entre frais/investissements ET les règles d'amortissement (+ déduction pour investissement);
- la déduction des intérêts notionnels des sociétés;
- l' "accord" fiscal en matière de frais;
- les frais inhérents à l'employeur et les défraitements;
- un aperçu concret et une analyse détaillée des frais déductibles (qu'il s'agisse d'un indépendant ou d'un salarié) assortis d'une application pratique.

**Public cible:** gérants et personnel d'agences de banque, d'assurances, d'agences immobilières et de bureaux comptables (qu'il s'agisse d'indépendants ou de salariés), qui veulent pratiquer une déduction optimale de leurs frais professionnels réels.

**Matériel didactique:** syllabus "*Frais professionnels*" + copie des transparents.

**Chargé de cours** : Ferdinand Dauwe.

**Lieu et date:** Il s'agit d'un *séminaire d'une après-midi* organisé à :

- Gembloux, Hôtel "**Les 3 clés**", chaussée de Namur 17, le **mercredi 20 mai 2015**.

**Horaire** : de 14 h à 17 h 45 (se présenter à 13 h 45 précises).

***Cette formation vaut 2 points en "recyclage régulier – assurance" et 2 points en "recyclage régulier - banque" !***

**Coût:** tarif 145 €, manuel + boisson à l'intercourrs (+ tva) compris.

#### 4. FORMATION FISCALE APPROFONDIE EN « ASSURANCE-VIE, EPARGNE-PENSION, CREDITS-LOGEMENT »

##### Contenu :

Un exposé minutieux des différents aspects fiscaux :

- des **crédits hypothécaires** (assorti évidemment d'une analyse fouillée du nouveau "bonus-logement" wallon et bruxellois et des réductions fédérales pour les crédits-logement !!!);
- de **l'assurance-vie individuelle** (+ PCLi);
- de **l'épargne-pension**.

**Public cible** : quiconque est professionnellement impliqué dans la vente ou la gestion des assurances-vie, de l'épargne-pension, des crédits hypothécaires de logement; comme pré-requis, une connaissance des principes essentiels de l'impôt sur le revenu des personnes physiques serait souhaitable.

**Chargé de cours** : Isabelle Close.

**Matériel didactique** : syllabus « *Assurance-Vie, Epargne-pension, Crédits-logement* » + copie des transparents.

**Lieu et date**: il s'agit d'une **seule journée de cours** à:

- Gembloux, Hôtel "Les 3 clés", chaussée de Namur 17, le **mardi 2 juin 2015**.

**Horaire** : de 9 h à 17 h 30 (se présenter à 8 h 45 précises).

**Cette formation vaut 7 points en "recyclage régulier – assurance" et 5 points en "recyclage régulier - banque" !**

**Coût**: tarif 215 € (manuel, copie des transparents, repas + boissons aux intercoures, et **tva** compris).

#### 5. PENSIONS COMPLEMENTAIRES (COLLECTIVES et INDIVIDUELLES) (Deuxième pilier) (notamment ASSURANCE GROUPE, ASSURANCE-EIP (= ENGAGEMENT INDIVIDUEL DE PENSION) et PCLi) (LPC et LPCI)

##### Contenu et objectif

Une des façons les plus intéressantes pour une entreprise qui veut récompenser ses dirigeants ou son personnel, est de leur constituer une *pension complémentaire*, particulièrement avantageuse sur le plan fiscal. Pour pouvoir conseiller avec tout le professionnalisme voulu, les courtiers, les agences bancaires, les comptables et autres experts doivent absolument connaître parfaitement les aspects fiscaux (parfois complexes) de l'**assurance groupe**, de l'**engagement individuel de pension** ET de la **PCLi** (certes, la PCLi est de tout évidence l'instrument idéal de l'indépendant pour se constituer une pension complémentaire). Ce séminaire dispense précisément ce savoir indispensable.

**Chargé de cours** : Isabelle Close.

**Public cible** : Les gérants et les collaborateurs des bureaux d'assurances, agences bancaires et bureaux comptables dont la clientèle (potentielle) se compose de petites et moyennes entreprises.

**Matériel didactique** : "Un Service Fiscal pratique 2015, 2<sup>e</sup> partie », chapitres 3, 4 et 5 + copie des transparents.

**Lieu et date** : il s'agit d'une **seule journée de cours** à:

- Gembloux, Hôtel "Les 3 clés", chaussée de Namur 17, le **mardi 16 juin 2015**.

**Horaire** : de 9 h à 17 h 30 (se présenter à 8 h 45 précises).

**Cette formation vaut 7 points en "recyclage régulier – assurance" !**

**Coût**: tarif 215 € (manuel, copie des transparents, repas + boissons aux intercoures, et **tva** compris).

## 6. DROIT SUCCESSORAL ET DROITS DE SUCCESSION (et ASSURANCE-VIE) (à ne pas manquer !!)

### Programme et objectif :

Commentaire des principes essentiels du Droit Successoral et analyse fouillée des “assurances-vie et droits de succession”.

- Droit successoral : qui hérite de quoi selon le Droit successoral et comment y déroger ? Sera évidemment abordée la nouvelle « disposition anti-abus » en matière de droits de succession.
- Droits de succession : composition de l'héritage, déclaration de la succession, les taux, les **assurances-vie et les droits de succession**.

Il faut que ceux qui auront suivi la formation jusqu'au bout, soient en mesure de donner aux clients des éléments précis à propos du Droit successoral et des droits de succession, d'apprécier correctement les retombées de certains montages en assurance-vie sur le plan des droits de succession, et de remplir aussi une simple déclaration de succession.

N.B. : cette formation n'est pas du type « planification successorale » ; elle ne nécessite pas de pré-requis en matière de droits d'héritage et de succession ; à propos de la formation « planification successorale », voir n° 7 !!

**Chargé de cours** : Isabelle Close.

### Matériel didactique :

Syllabus “Droit successoral et droits de succession 2015” + copie des transparents + dossier de documentation.

**Lieux et dates** : il s'agit d'une **seule journée de cours** à :

- Gembloux, Hôtel “Les 3 clés”, chaussée de Namur 17, le **mardi 17 mars 2015**.

**Horaire** : de 9 h à 17 h 30 (se présenter à 8 h 45 précises);

**Cette formation vaut 7 points en “recyclage régulier – assurance” et 7 points en “recyclage régulier - banque” !**

**Coût**: tarif 215 € (syllabus, copie des transparents, repas + boissons aux intercourts, et **tva** compris).

## 7. Séminaire “PLANIFICATION SUCCESSORALE” (un must !!)

### Programme et objectif

Le séminaire intitulé “**Planification successorale**” entend surtout étudier les instruments existants aux fins de réduire au maximum les droits de succession des successeurs sans trop porter atteinte (de son vivant) aux droits du *de cuius* sur ses avoirs.

Ainsi, cette “planification” est analysée sous l'angle :

- du droit matrimonial
- des testaments
- des donations :
  - formes (notariales, manuelles, bancaires, indirectes, donations devant un notaire étranger, etc...)
  - possibilités de conserver les “revenus” issus de la donation
  - conditions et charges se rattachant à une donation
- des “instruments de gestion”:
  - société en commandite par actions
  - société de droit commun
- du “patrimoine immobilier”, e.a. :
  - vente avec remboursement du prix
  - donation fractionnée
  - acquisition en co-propriété conventionnelle.

**...en prenant toujours en considération la « nouvelle » disposition « anti-abus » en matière de droits de succession.**

### Public cible

Gérants et collaborateurs d'agences d'assurances, d'agences bancaires, de bureaux immobiliers et de fiduciaires, **ayant de solides connaissances en matière de droit successoral et droits de succession** (voir à ce propos : formation n° 6).

**Chargé de cours** : André Culot, chargé de cours spécialisé en droit successoral et en “planification successorale”.

### Matériel didactique

Syllabus “**Planification successorale**” + copie des transparents.

**Lieux et dates:** Il s'agit d'un **séminaire d'une demie journée** organisé **en matinée** à :

- Gembloux, Hôtel "Les 3 clés", chaussée de Namur 17, le **lundi 23 mars 2015**.

**Horaire** : de **9 h** à 12 h 30 (se présenter à 8 h 45 précises).

**Cette formation vaut 2 points en "recyclage régulier – assurance" et 2 points en "recyclage régulier - banque" !**

**Coût:** tarif **145 €**, syllabus + boisson à l'intercours (+ tva) compris.

## **8. ANALYSE FINANCIERE (grâce à ... une amélioration des ventes de crédits, de placements et d'assurances-groupe)**

### **Contenu et objectif**

En matière d'octroi de crédits, de vente d'assurances-groupe et de conseils en matière de placements, de solides notions en matière d'analyse financière (communément appelée aussi « analyse de bilan ») ne sont certainement pas superflues. Les cours prévus au programme vous permettront de savoir où trouver un bilan, ce que celui-ci pourrait vous fournir comme informations, de savoir aussi si une entreprise dotée de « réserves » possède de réelles liquidités (lui permettant de verser, le cas échéant, une solide prime unique à titre d'assurance-groupe ou d'investir dans un contrat de la branche 26), si une entreprise ayant d'énormes moyens financiers est également solvable, si une entreprise solvable est – par définition – une entreprise rentable, etc.

Celui qui aura suivi un tel programme de formation, pourra se présenter devant son client désireux de souscrire un crédit ou une assurance ou d'investir, en maîtrisant parfaitement le sujet.

### **Contenu réel de ce programme**

**1<sup>e</sup> partie** : où trouver des comptes annuels ? que puis-je y trouver (bilan, comptes de résultats, commentaires ET bilan social) ? Quelques rubriques bilantaires pertinentes seront analysées et la création d'un compte de résultats sera exposée par le détail. Que révèle une comptabilité ... et que cache une comptabilité "dynamique" ?

### **2<sup>e</sup> partie** :

Etude des critères de santé financière d'une entreprise sous trois angles : Liquidité, Rentabilité et Solvabilité. Etude de l'importance croissante du Cashflow dans la presse financière. Des analyses de ratios. Mais surtout : comment interpréter tous ces chiffres, dans leur évolution et dans le secteur auquel appartient l'entreprise ?

Ces deux parties du programme sont assorties d'une étude des comptes annuels publiés par des sociétés PME. Les exercices sont suffisamment nombreux pour que chacun puisse immédiatement tester son savoir. Une calculette s'avérera donc un outil de première nécessité.

**Public cible** : tout professionnel de la vente ou de la gestion de crédits et d'assurances-groupe (ou autres pensions complémentaires) ou quiconque chargé de conseiller des entreprises en matière de pensions complémentaires et de placements.

**Chargé de cours** : Marc Declerc.

**Matériel didactique** : un syllabus approprié est fourni .

**Lieu et date** : il s'agit d'une **seule journée de cours** à:

- Gembloux, Hôtel "Les 3 clés", chaussée de Namur 17, le **mardi 24 mars 2015**.

**Horaire** : de 9 h 00 à 17 h 30 (se présenter à 8 h 45 précises).

**Cette formation vaut 3 points en "recyclage régulier – assurance" et 6 points en "recyclage régulier - banque" !**

**Coût:** tarif **215 €** (syllabus, repas + boissons aux intercours, et tva compris).

